



un monument à lire...

... la Saline royale

d'Arc et Senans

MONUMENT : ancienne saline royale, aujourd'hui classée Monument historique, et inscrit au patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO

LIEU : Arc et Senans (Doubs, France)

DATE DE CONSTRUCTION : 1775-1779

ARCHITECTE : Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806)

Introduction	3
Bibliographie sélective	6
Bâtiment des Gardes	7
Bâtiments des tonneliers, des maréchaux, des berniers	9
Bâtiments des commis et de la gabelle	11
Bâtiment des sels	15
Maison du directeur	17
Bâtiment des écuries	17
Latrine	18
Glossaire	19

Franck Gautré, architecte
Mission architecture

Thierry Bournez, enseignant
Service éducatif

Décembre 2001

Crédits photographiques
G. Fessy, p.3
G.Abegg, p.6
F.Gautré
Th Bournez

INTRODUCTION – La Saline Royale

Description architecturale

L'ancienne saline royale d'Arc et Senans est un patrimoine artistique qui fait partie intégrante de l'histoire technique et industrielle de la Franche – Comté. Elle doit sa magnificence et sa reconnaissance à l'ampleur architecturale que lui a donnée son concepteur. L'ensemble que l'on peut voir aujourd'hui est le résultat de plusieurs campagnes de restauration architecturale effectuées durant le XXème siècle, des années 1930 aux années 1990.

Ledoux



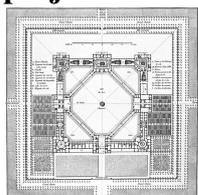
Claude Nicolas Ledoux (1736 – 1806) a 37 ans, lorsqu'il reçoit la commande d'une manufacture destinée à traiter les eaux souterraines faiblement saturées de Salins – les – Bains (Jura). C'est un architecte reconnu qui connaît la succès. Il construit, pour la noblesse et l'aristocratie parisienne, de riches demeures et hôtels particuliers (d'Hallwylle – 1766, d'Uzès – 1769, Guimard – 1772, de Thélusson – 1783). Il est aussi le protégé de la comtesse du Barry, maîtresse du roi Louis XV : trois ans plus tôt, il a dessiné pour elle un pavillon à Louveciennes, près de Paris.

Architecte des Eaux et Forêts de 1767 à 1770, puis promu commissaire aux salines de Franche – Comté, de Lorraine, et des Trois Evêchés, en 1771, il est reçu à l'Académie royale des Beaux – Arts, c'est un architecte officiel, un architecte du roi. Il construira également, dans les mêmes années, le théâtre de Besançon (1784 – dont il ne subsiste aujourd'hui que les murs extérieurs), puis l'ensemble des barrières d'octroi de la ville de Paris (une taxe étant imposée à cette époque sur les marchandises entrant et sortant de la capitale). Lorsque survient la Révolution, il sera emprisonné de 1793 à 1795 pour « aristocratie » ; sa carrière de constructeur s'arrêtera à ce moment.

Le programme

Le programme de la manufacture est très précis : il prévoit les bâtiments pour produire au moins 60 000 quintaux de sel ignigène par an : bernés (terme régional désignant le lieu de cuisson des saumures, c'est-à-dire la salle des poêles), étuves, réservoirs d'eau, magasins, bâtiments de graduation, canaux, machines hydrauliques et bien sûr un saumoduc ainsi que des logements d'employés et d'ouvriers. A ce programme traditionnel, l'administration royale va demander en 1774 d'ajouter une maison pour le directeur et sa famille, un logement pour le fermier général, des logements pour ses députés, une salle d'audience, un greffe et une prison. De plus, à partir de cette date, le roi confie la manutention des salines à des entrepreneurs privés. Contre la construction des bâtiments et une part des bénéfices, il accorde aux entrepreneurs un bail les autorisant à exploiter les salines. L'architecte du roi se trouve alors devant un client d'un type nouveau : un entrepreneur industriel concessionnaire. Pour le Jura, un nommé Jean Roux-Monclar.

Le premier projet



Disposant d'un emplacement vierge, en plaine, et par conséquent ne subissant aucune des contraintes d'espace qu'aurait imposé un site urbain ou une géographie particulière, Ledoux conçoit un plan général ambitieux, généreux et dont la rigueur rompt avec les conceptions traditionnelles de bâtisses éparses ou les ensembles confus de constructions résultant d'accroissements successifs. Il compose un premier projet qui sera refusé, sans doute par l'entrepreneur lui-même. D'une géométrie très définies, c'était un palais organisé autour d'une cour carrée, dans laquelle des galeries diagonales permettaient de circuler rapidement à l'abri, d'un côté à l'autre.

Le projet réalisé

Ce sont certainement des problèmes techniques et des contraintes inhérentes au programme qui détermineront le second plan, plus expressif, et son nouveau mode de distribution par pavillons. Ceux-ci sont convenablement séparés les uns des autres, notamment afin d'éviter la propagation des incendies qui pouvaient être provoqués par les fours.

L'architecte va donc organiser les tâches et les fonctions de la manufacture. Chaque fonction sociale et technique est prise en compte et clairement identifiée par la distribution pavillonnaire.

La Saline Royale

Le village industriel prend la forme d'une composition semi circulaire. Grâce à elle, les bâtiments individualisés, s'unissent en un tout : un espace.

**Depuis 1895,
l'industrie a
disparu mais il
reste l'architecture**

La maison du Directeur – qui accueille depuis 2000 l'exposition permanente « A la recherche de la Cité idéale » - se distingue fortement des autres bâtiments, elle est « l'élément principal dominant », le point central où convergent toutes les perspectives ; sa haute colonnade, en avancée par rapport à la ligne des bâtiments de production, lui offre le dignité d'un temple. Les six colonnes, formées de pierres alternativement rondes et carrées, sont dites à bossages cubiques un-sur-deux. Cet appareil, qui exalte vigoureusement le jeu de la lumière sur la façade, ici orientée au sur, renforce la centralité et l'expressivité de l'édifice, que l'éloignement instant pourrait amenuiser : environ 115 mètres séparent le passage des bâtiments des gardes de la maison du Directeur. Une première version du projet comprenait quatre façades ornées de piliers. A la chapelle, était affectée une salle rectangulaire pourvue de colonnades intérieures et d'un plafond décoré suspendu ; elle sera en réalité réalisée selon un prodige d'économie : puisqu'elle occupe essentiellement l'escalier, le repos, et le palier mis en scène par deux pilastres droits.

D'une part et d'autre, les deux grands bâtiments long chacun de près de 85 mètres donnent la mesure du programme de production. Aujourd'hui évidés de leur contenu technique, il reste de vastes halles aux espaces généreux rénovés par une charpente moderne, indépendante des murs, réalisée en béton armé. Dans les années 1930, les toitures partiellement effondrées seront en effet refaites lors d'une première intervention de sauvegarde. Mais il faut noter que les espaces de production, à l'époque du fonctionnement industriel, étaient séparés les uns des autres par des murs-de-refend, certainement très abîmés par l'action corrosives des vapeurs exhalées.

Les deux pavillons des Commis, situés aux deux extrémités du diamètre de fond, ont un plan carré. Une serlienne marque l'entrée située en léger retrait, mais axée sur le diamètre.

Quant aux cinq autres (ouvriers et entrée), ils se disposent selon une répétition (identiques, à intervalles réguliers) qui est la marque de leur secondarité dans la hiérarchie de la composition. Chaque bâtiment, qui abritaient ateliers et chambres, est composé d'un corps central haut d'un étage et doté d'une arcade en plein-cintre, d'un appareil en bossages, d'un fronton, et de deux ailes symétriques, plus basses, simplement ornées de deux haut-reliefs évoquant des vases d'où se déverse la saumure, et dans lesquels la partie supérieure de l'embouchure sert de petite fenêtre aux chambres qui sont derrière. Les façades arrière, donnant sur une cour ensuite sur des jardins, sont composées simplement et dépourvues d'ornement.

Une longue perspective tracée dans l'axe du monument depuis la rivière la Loue, mène au bâtiment d'entrée ou bâtiment des gardes. Surmonté d'un portique monumental à huit colonnes doriques sans base (dont deux en retrait sur les côtés), il protège une forme de grotte, où la pierre vulgairement taillée, doit rappeler à la fois la source souterraine de la saumure et l'origine du matériau utilisé pour construire cet ensemble : la pierre, elle aussi, extraite du sous-sol. Mais cette porte revêt un sens plus large, lié à la juxtaposition de la colonne et du rocher, sujet principal très illustré à la fin du XVIIIème siècle, en particulier dans les architectures pittoresques de jardins. Cet endroit, en opposant la lumière à l'ombre, le temple et la caverne, met en scène les origines de l'architecture classique : l'ordre dorique des colonnes sans base ni cannelures rappelle celui des temples grecs de Paestum, près de Naples, redécouverts à cette époque. Dans ces mêmes années, nombre d'architectes français accèdent à la connaissance des vestiges de la Grèce antique grâce à un ouvrage de Julien David Leroy : « Ruines des plus beaux monuments de la Grèce, considérées du côté de l'histoire et de l'architecture », publié en 1758. lieu de passage contrôlé, ce bâtiment d'entrée abritait deux corps de gardes avec des logements pour les portiers et les gardiens, ainsi qu'une prison. Au rez-de-chaussée, se trouvaient également le lavoir et la boulangerie ; à l'étage habitait l'aumônier de la saline.

La Saline Royale

Le premier pavillon, à droite du bâtiment d'entrée, est celui des maréchaux (travail du fer, entretien des machines outils). Le corps central renfermait donc les forges. Outre les logements des ouvriers spécialisés qui y travaillaient, les ailes abritaient des magasins pour les fers et un local pour le charbon.

L'autre, à gauche, est celui des « tonneliers » artisans confectionnant les tonneaux nécessaires à l'expédition du sel manufacturé. Tout le rez-de-chaussée était réservé aux ateliers, à l'étage se trouvait une cuisine commune et trois chambres.

Les deux autres bâtiments, à l'est et à l'ouest, sont ceux des « berniers » ou sauniers, les ouvriers chargés de la cuisson des eaux, du séchage et de la fabrication des pains de sel. Il faut noter ici la séparation entre artisans qualifiés et ouvriers, chacun étant réparti dans la saline selon son travail.

Les toitures de tous ces bâtiments, couvertes de tuiles plates, rappellent le rigueur du climat local, et renouvellent la forme des toitures régionales à croupe et à forte pente. Il faut noter aussi la prouesse technique effectuée par les maîtres charpentiers pour répondre à la contrainte de faitage de toit légèrement courbes, puisqu'ils dessinent chacun un arc et cercle.

L'ensemble comporte également des remises ou écuries pour le directeur, placées dans l'axe du bâtiment central, immédiatement derrière. C'est petite construction, sur le plan carré à deux appentis, traitée avec les mêmes soins et proportions harmonieuses que les autres bâtiments : les deux façades formant passage présentent une arcade marquée par un linteau soutenu par deux colonnes à bossages, dessinant un groupe de trois baies à la manière classique d'une serlienne. Au-dessus, deux frontons triangulaires percés d'un oculus. Ce jeu subtil des appareils, le maniérisme des bossages, la liberté prise avec les détails d'ornementation évoque l'œuvre d'architectes comme Giulio Romano. Alors que la classicisme des symétries rappelle plutôt Andrea Palladio, au XVI^{ème} siècle.

Le mur d'enceinte, d'une hauteur de quatre mètres, s'impose d'autant plus qu'il existe un banditisme du sel qu'il est nécessaire de contenir. Le périmètre total dépasse 1100 mètres.

Enfin, signalons que Ledoux construit aussi un bâtiment totalement fonctionnel qui n'a pas survécu à la fin de l'exploitation, mais très important pour la conception et le fonctionnement de la saline : le bâtiment de Graduation, gigantesque machine faite pour concentrer le sel, une première fois, par évaporation naturelle, les eaux faiblement salées exportées de Salins. L'architecte de s'est pas soucié de sa position par rapport à la Saline, puisqu'il ne l'a pas fait entrer dans la composition : d'une longueur de près de 500 mètres, il était situé à environ un kilomètre en amont du parcours du saumoduc, près de la rivière la Loue, où un canal et une installation hydraulique permettaient l'activation de la pompe. De ces éléments, ne reste aujourd'hui que la canal, inscrit aux Monuments Historiques en 1991.

Trente ans après la construction de la saline, en 1804, dans la publication de son recueil de projets, « L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation » Ledoux inventera une sorte de ville idéale, « la ville de Chaux » (du nom de la forêt limitrophe) organisée autour de la saline, non sans laisser croire que ce qui a été réalisé n'en était qu'une partie, qu'il s'agissait d'un édifice inachevé. Ce sera le testament d'un artiste, un livre de mémoires, où il utilise le projet d'architecture comme langage, en présentant : bâtiments publics, palais, temples, églises, usine, théâtre, bains, marché, bibliothèques, maisons de campagne, etc. Il traitera ainsi autant des questions sociales et économiques du moment, que des problèmes d'hygiène publiques ou de certains principes religieux. Ce projet de ville de Chaux constitue un effort de concrétisation des pensées issues de l'humanisme du siècle des Lumières.

Mais sans besoin d'utopie, la saline elle-même peut se concevoir comme un projet urbain, un fragment isolé, d'une géométrie rigoureuse, à partir duquel il serait possible de composer une ville nouvelle, prometteuse d'espaces harmonieusement et hiérarchiquement disposés, et ordonnancés grâce à une mise en scène classique de la lumière et à de justes proportions dans les dimensions. Ledoux en ce sens a certainement conçu là un projet visionnaire.

Le destin de la saline

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

GALLET, Michel – Claude – Nicolas Ledoux, 1736 – 1806. Paris, Picard, 1980

KAUFMANN, Emil – De Ledoux à Le Corbusier, origine et développement de l'architecture autonome. Paris, éditions de La Vilette, 2001. E.O.1933, Vienne

PEROUSE DE MONTCLOS, Jean – Marie – Architecture, vocabulaire. Coll. Principes d'analyse scientifique. Paris, Imprimerie nationale, 1989

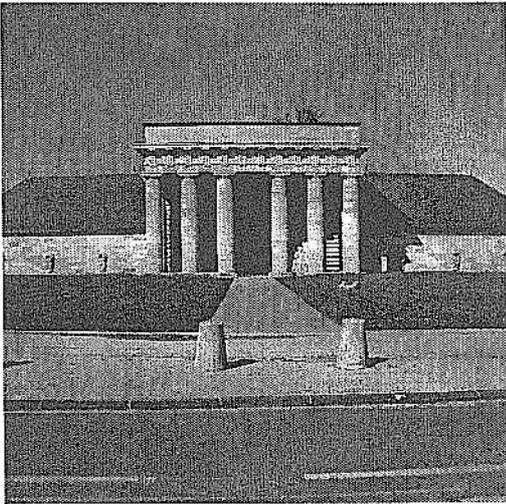
RABREAU, Daniel – Claude – Nicolas Ledoux (1736 – 1806), L'Architecture et les fastes du temps. Paris, éd. Annales du Centre Ledoux, 2000.

SEFRIQUI, Anna – La Saline Royale d'Arc et Senans. Paris, éd. Scala, 2001.

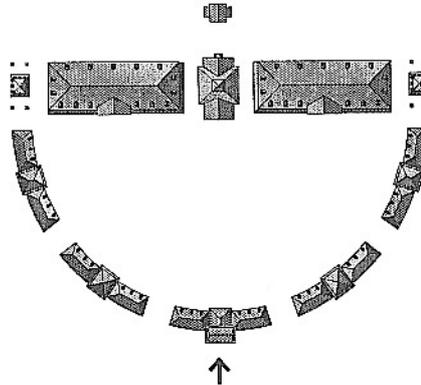
VIDLER, Anthony – « C-N Ledoux sur les traces de Poliphile », à la recherche de la Cité Idéale. Catalogue d'exposition, Arc et Senans, ICNL, 2000.

VIGATO, Jean-Claude – « L'architecture de la saline », actes du colloque, y a-t-il une architecture industrielle contemporaine ?, Arc et Senans, 1999.



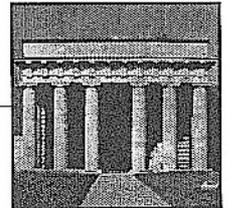


Dim. : 59 m x 16 m
Usage : Lieu de contrôle des entrées et des sorties de la saline.



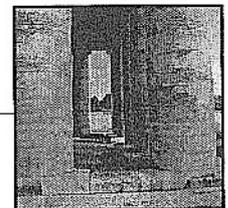
Portique

Galerie couverte au rez-de-chaussée. Ici, il s'agit d'une avancée de colonnes qui se trouve devant l'entrée de l'édifice. Il comporte 6 colonnes frontales, il est dit hexastyle.



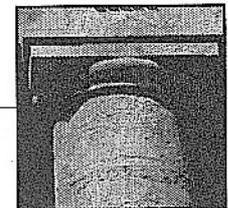
Colonne

Support vertical composé d'un fût cylindrique, d'une base et d'un chapiteau. Dans l'ordre dorique grec, la colonne n'a pas de base.



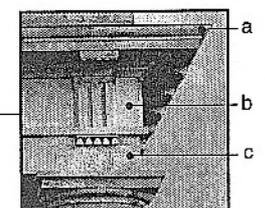
Chapiteau dorique

Élément formant épanouissement entre le corps de la colonne et la charge. Il est formé d'un abaque, tablette carrée placée au sommet du chapiteau, d'une échine en quart-de-rond et plus bas d'une astragale, petite moulure circulaire.



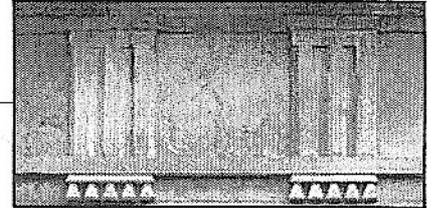
Entablement dorique

Ensemble des parties supportées par la colonne. Ses trois divisions principales sont l'architrave (c), la frise (b) et la corniche (a).



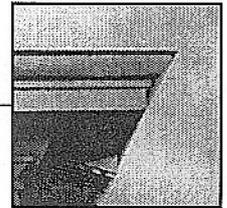
Frise dorique

Bande horizontale, partie médiane des divisions de l'entablement, entre la corniche et l'architrave. Elle contient des triglyphes, constitués de deux moulures creuses verticales, et des métopes.



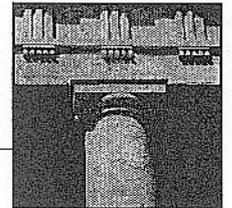
Corniche

Division supérieure de l'entablement. Elle supporte les mutules, bloc carré sculpté au-dessus de chaque triglyphe de la frise.



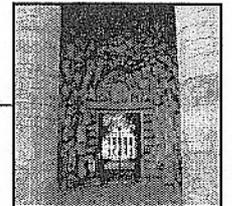
Architrave

Partie inférieure de l'entablement. Il est sculpté de gouttes en-dessous de chaque triglyphe.



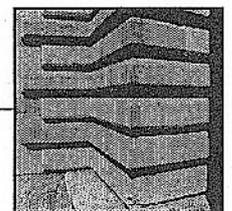
Grotte

Fabrique construite en rochers laissés au naturel ou en appareil rustique. Elle marque l'entrée de l'édifice qui est surmontée d'un cartouche destiné à recevoir les armes de France.



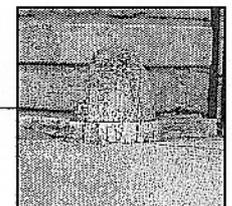
Bossages continus

Éléments en saillie du mur qui se prolongent sur la longueur d'une assise entière, sans être coupés par des refends verticaux.



Chasse roue

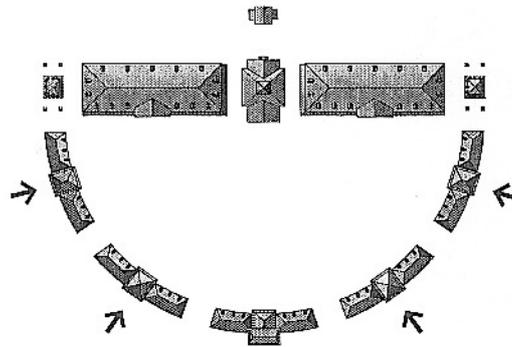
Petit obstacle de pierre placé à l'angle et au pied d'une porte cochère pour écarter les voitures et protéger ces parties du choc des roues.





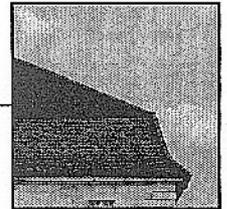
Dim. : 59 m x 14 m

Usage : ateliers et logements des ouvriers



Toit brisé à la Mansart

Toit présentant des pentes différentes sur le même versant, séparées par une arête saillante, la ligne de brisis.



Lucarne à fronton pignon

Ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble, par une baie placée dans un plan vertical et surmontée d'un fronton pignon triangulaire ou courbe.



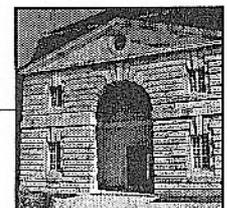
Fronton percé d'un oculus

Espace triangulaire créé par les rampants d'un toit et la ligne horizontale de la corniche, percé d'un jour dont le tracé est un cercle.



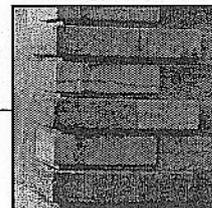
Façade à bossages

L'appareillage de la façade est composé d'éléments taillés dont certains sont en saillie du nu de la maçonnerie.



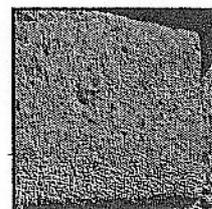
Chaînage d'angle à bossage un sur deux

Sur les deux faces visibles du mur, alternent des éléments à bossage de dessin différent.



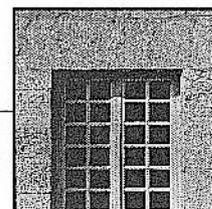
Bossage bouchardé

Élément en saillie du nu du mur dont la pierre a été dressé avec une boucharde, c'est-à-dire un marteau dont les deux têtes sont couvertes de petites pyramides ou pointes de diamant accolées. Les marques laissées par les pointes de la boucharde sur un parement est le bouchardage.



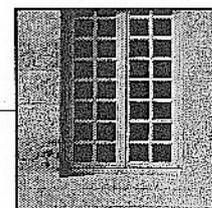
Linteau

Bloc de pierre couvrant une baie. Il reçoit la charge des parties au-dessus de la baie et la reporte sur les deux points d'appui pour soutenir la maçonnerie située au-dessus



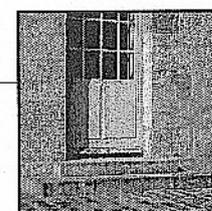
Appui

Surface horizontale inférieure d'une baie ne descendant pas jusqu'au sol. Élément, assise ou tablette limitant cette baie par le bas ou couronnant l'allège ou le mur sous-appui.



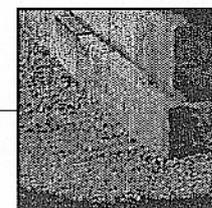
Perron ou emmarchement

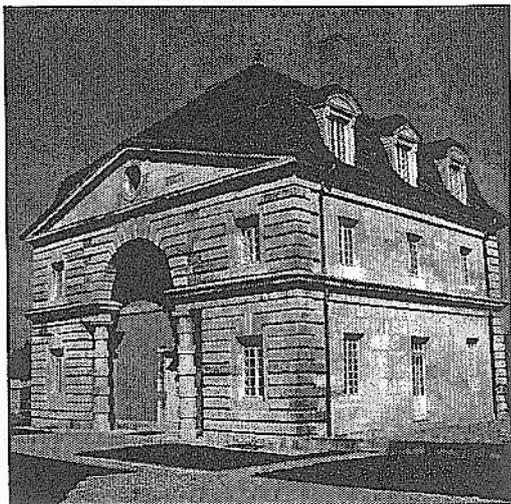
Degré ou escalier extérieur donnant accès à une entrée.



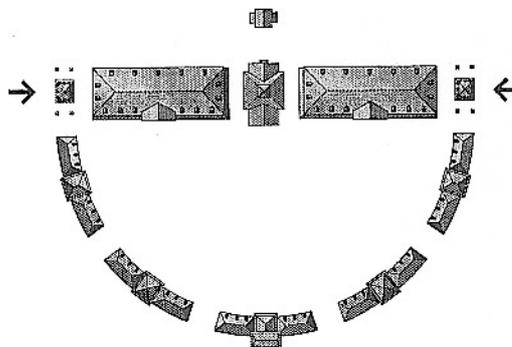
Soubassement

Partie massive d'un bâtiment, construite au sol et ayant pour fonction réelle ou apparente de surélever les parties supérieures.



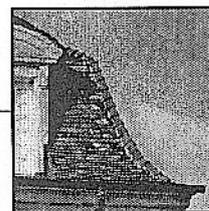


Dim. : 13,5 m x 12 m
Usage : bureaux et logements des
contremaîtres et comptables



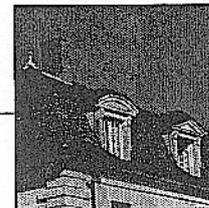
Toit brisé à la Mansart

Toit présentant des pentes différentes sur le même versant, séparées par une arête saillante, la ligne de brisis.



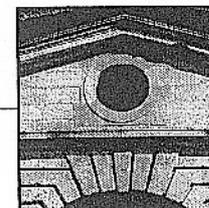
Lucarne à fronton-pignon

Ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble, par une baie placée dans un plan vertical et surmontée d'un fronton pignon triangulaire ou courbe.



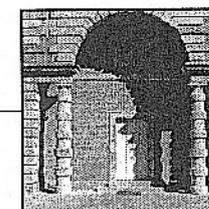
Fronton percé d'un oculus

Espace triangulaire créé par les rampants d'un toit et la ligne horizontale de la corniche, percé d'un jour dont le tracé est un cercle.



Serlienne

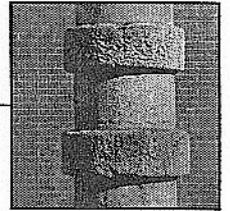
Baie ouverte constituée par un arc reposant sur des colonnes dont les entablements forment les linteaux de deux ouvertures latérales plus étroites. Invention attribuée à l'architecte Sebastiano Serlio (XVI^e siècle).



Colonne à bossage rond un-sur-deux

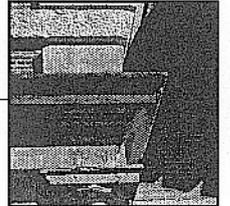
(ou colonne baguée)

Alternance d'éléments en bossage et d'éléments sans bossage le long du fût d'une colonne.



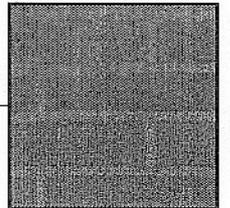
Corniche (1)

Division supérieure de l'entablement. Elle supporte les mutules, bloc carré sculpté au-dessus de chaque triglyphe de la frise.



Faux-appareil

Dessin sur enduit reproduisant les dispositions de l'appareil, ici la brique d'argile cuite.



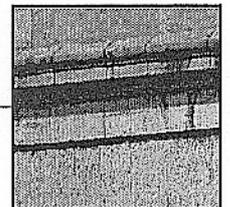
Façade à bossages

L'appareillage de la façade est composé d'éléments taillés dont certains sont en saillie du nu de la maçonnerie.



Corniche (2)

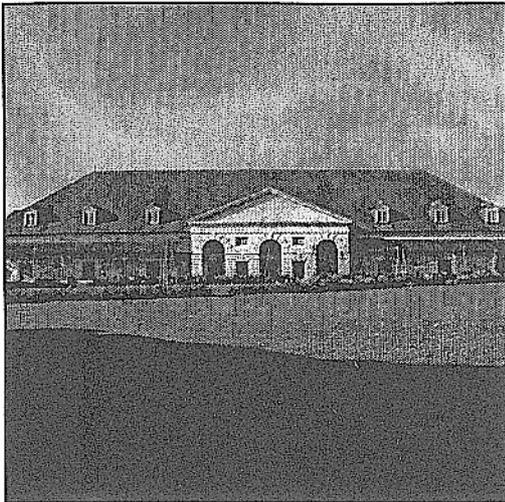
Couronnement allongé d'une élévation, formé de moulures en surplomb les unes des autres.



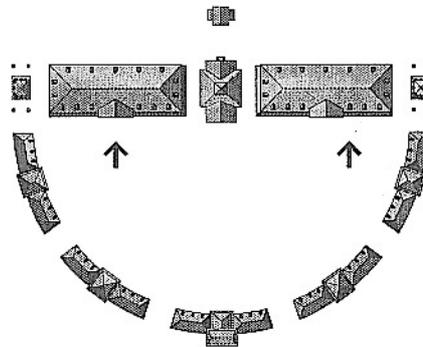
Tuyau de descente d'eau pluviale

Tuyau d'évacuation vertical des eaux provenant d'un versant du toit et récupérées dans un chéneau.





Dim. : 83 m x 28 m
Usage : lieu de production
du sel par évaporation



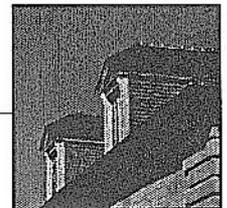
Toits à croupe

Toits ne présentant pas de pignon à leur extrémité, mais un versant qui assure la liaison avec les deux grands côtés.



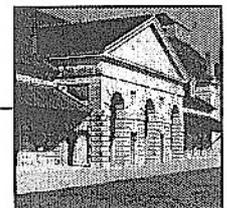
Lucarne à fronton-pignon

ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble, par une baie placée dans un plan vertical et leur encadrement surmonté d'un fronton triangulaire ou d'un fronton cintré.



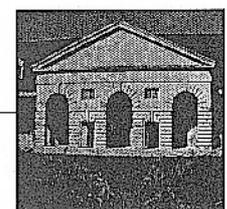
Avant corps à fronton

Elévation particulière du corps du bâtiment en avancée par rapport à la ligne des façades.



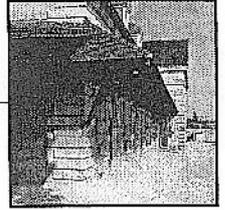
Alternance de travées

Alternance de travées principales et des travées secondaires.



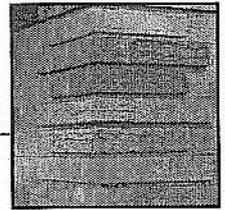
Appenti

Toit à un seul versant dont le faite s'appuie contre le mur.



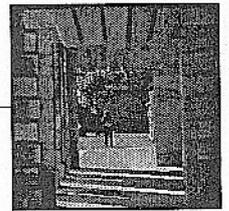
Chainage d'angle à bossage un sur deux

Sur les deux faces visibles du mur, alternent des éléments à bossage de dessin différent.



Porte en appareil rustique

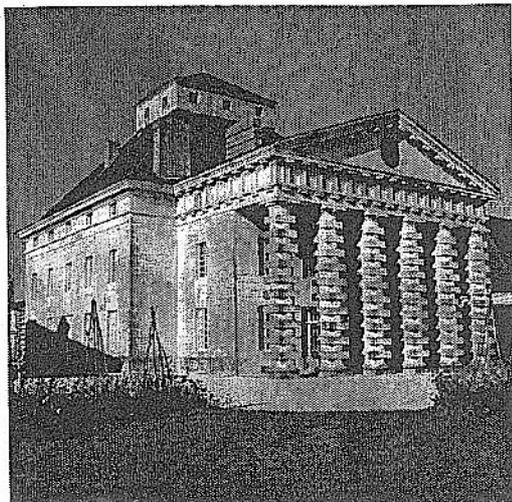
Les joints de la maçonnerie de la porte sont intentionnellement creusés et les pierres sont travaillées de manière à produire de forts effets de texture.



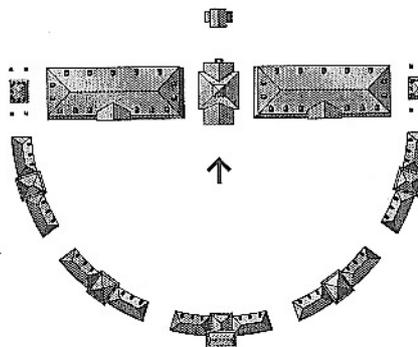
Haut-relief

Sculpture - là : un vase renversé d'où s'écoule de la saumure - présentant un relief très saillant sans toutefois se détacher complètement du fond.



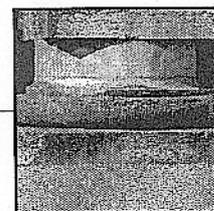


Dim. : 40 m x 20 m
 Usage : bureaux de l'administration et
 appartement du directeur



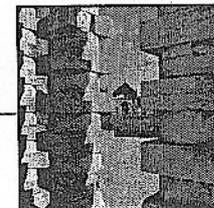
Base

Pied de la colonne, formé d'une plinthe et d'un corps de moulures, le tore (profil demi-circulaire) et la baguette.



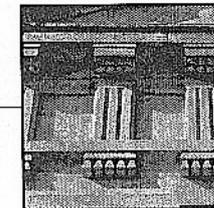
Colonnes à bossage cubique un-sur-deux

Le fût est formé d'une alternance de cubes et de cylindres superposés.



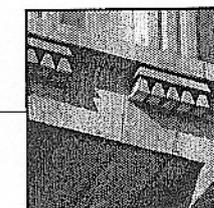
Entablement dorique

Ensemble des parties supportées par la colonne. Ses trois divisions principales sont l'architrave, la frise et la corniche.



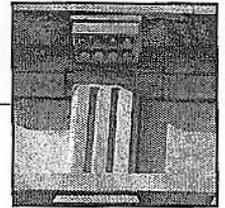
Architrave

Partie inférieure de l'entablement. Il est sculpté de gouttes en-dessous de chaque triglyphes.



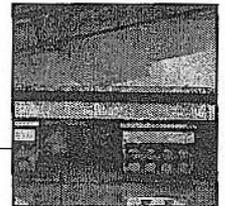
Frise dorique

Bande horizontale, partie médiane des divisions de l'entablement, entre la corniche et l'architrave. Elle contient des triglyphes, constitués de deux moulures creuses verticales, et de métopes.



Corniche

Division supérieure de l'entablement. Elle supporte les mutules, blocs carrés sculptés au-dessus de chaque triglyphe de la frise.



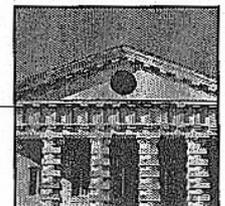
Mutule

Élément de modénature placé sous la corniche décoré de petits cônes appelés gouttes.



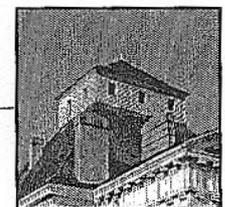
Fronton percé d'un oculus

Espace triangulaire créé par les rampants d'un toit et la ligne horizontale de la corniche, percé d'un jour dont le tracé est un cercle.



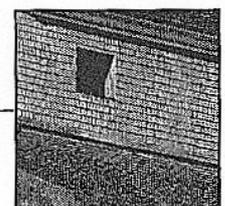
Lanterneau

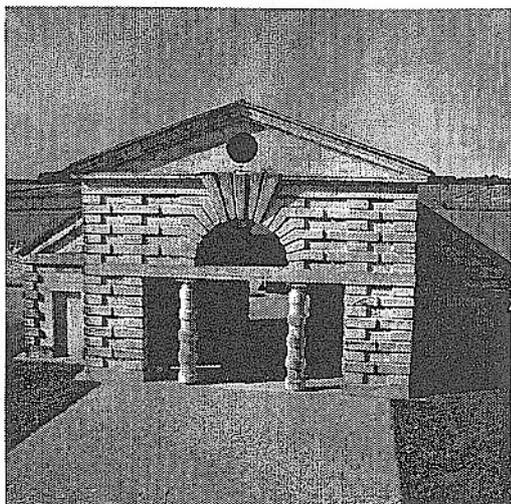
Petite tourelle de forme polygonale ajourée de fenêtres surmontant le toit.



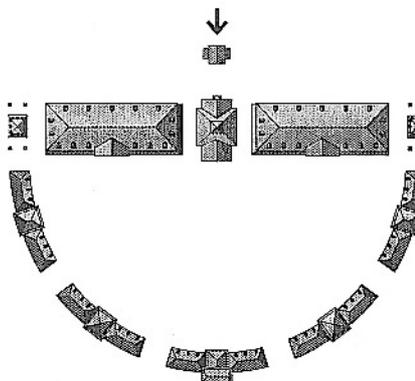
Tavaillon

Courte planchette de bois posée à recouvrement, servant de bardage extérieur.



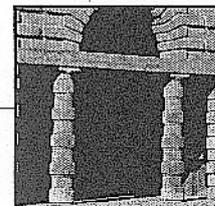


Dim. : 12 m x 10 m
 Usage : remise pour les voitures
 et abri pour les chevaux



Serlienne

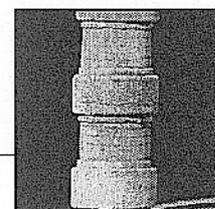
Baie ouverte constituée par un arc reposant sur des colonnes dont les entablements forment les linteaux de deux ouvertures latérales plus étroites. Invention attribuée à l'architecte Sebastiano Serlio (XVI^e siècle).



Colonne à bossage un-sur-deux

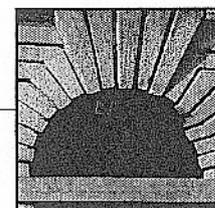
(ou colonne baguée)

Alternance d'éléments en bossage et d'éléments sans bossage le long du fût d'une colonne.



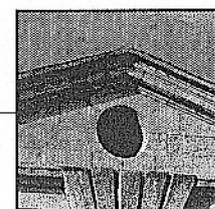
Arc en plein cintre

Maçonnerie constituée de voussoirs, pierres taillées en forme de coin, disposés suivant une courbe formée d'une seule portion de cercle.



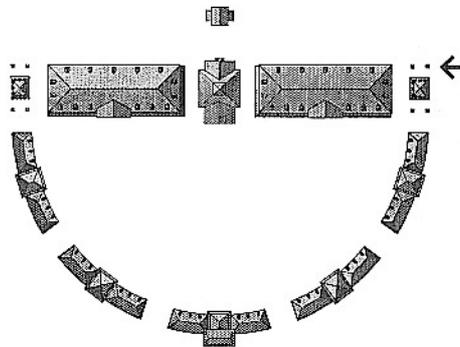
Fronton percé d'un oculus

Espace triangulaire créé par les rampants d'un toit et la ligne horizontale de la corniche, percé d'un jour dont le tracé est un cercle.





Dim. : 1,6 m x 1,6 m et 2,3 m x 2,3 m
Usage : latrine



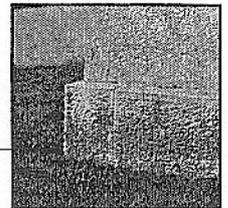
Édicule

Petit édifice. Dans le cas de la Saline, les 12 édicules tout autour des bâtiments servaient de latrines.



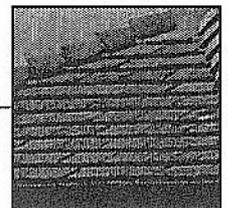
Soubassement

Partie massive d'un bâtiment, construite au sol et ayant pour fonction réelle ou apparente de surélever les parties supérieures.



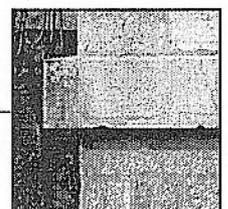
Tuiles plates droites

Élément de céramique servant comme matériau de couverture, habillage posée à recouvrement. Le pureau est la partie de la tuile qui reste visible après la pose. La tuile est généralement une tablette. La tuile plate est généralement rectangulaire et posée parallèlement à la pente.



Bandeau

Moulure pleine de section rectangulaire dont la largeur est nettement supérieure à la saillie. Le bandeau horizontal sépare les niveaux d'une élévation.



GLOSSAIRE

Alternance de travées

Alternance de travées principales et des travées secondaires.

> p. 13

Appenti

Toit à un seul versant dont le faîte s'appuie contre le mur.

> p. 14

Appui

Surface horizontale inférieure d'une baie ne descendant pas jusqu'au sol. Elément, assise ou tablette limitant cette baie par le bas ou couronnant l'allège ou le mur sous-appui.

> p. 10

Architrave

Partie inférieure de l'entablement. Il est sculpté de gouttes en-dessous de chaque triglyphes.

> p. 8 - 15

Arc en plein cintre

Maçonnerie constituée de voussoirs, pierres taillées en forme de coin, disposés suivant une courbe formée d'une seule portion de cercle.

> p. 17

Avant corps à fronton

Elévation particulière du corps du bâtiment en avancée par rapport à la ligne des façades.

> p. 13

Bandeau

Moulure pleine de section rectangulaire dont la largeur est nettement supérieure à la saillie. Le bandeau horizontal sépare les niveaux d'une élévation.

> p. 18

Base

Pied de la colonne, formé d'une plinthe et d'un corps de moulures, le tore (profil demi-circulaire) et la baguette.

> p. 15

Bossage bouchardé

Élément en saillie du nu du mur dont la pierre a été dressé avec une boucharde, c'est-à-dire un marteau dont les deux têtes sont couvertes de petites pyramides ou pointes de diamant accolées. Les marques laissées par les pointes de la boucharde sur un parement est le bouchardage.

> p. 10

Bossages continus

Élément en saillie du mur qui se prolonge sur la longueur d'une assise entière, sans être coupés par des refends verticaux.

> p. 8

Chaînage d'angle à bossage un sur deux

Sur les deux faces visibles du mur, alterner des éléments à bossage de dessin différents.

> p. 10 - 14

Chapiteau dorique

Élément formant épanouissement entre le corps de la colonne et la charge. Il est formé d'un abaque, tablette carrée placée au sommet du chapiteau, d'une échine en quart-de-rond et plus bas d'une astragale, petite moulure circulaire.

> p. 7

Chasse roue

Petit obstacle de pierre placé à l'angle et au pied d'une porte cochère pour écarter les voitures et protéger ces parties du choc des roues.

> p. 7

Colonne

Support vertical composé d'un fût cylindrique, d'une base et d'un chapiteau. Dans l'ordre dorique grec, la colonne n'a pas de base.

> p. 7

GLOSSAIRE

Colonne à bossage un sur deux

Alternance d'éléments en bossage et d'éléments sans bossage le long du fût d'une colonne.

> p. 12 - 17

Colonnes à bossage cubique un sur deux

Le fût est formé d'une alternance de cubes et de cylindres superposés.

> p. 15

Corniche (1)

Division supérieure de l'entablement Elle supporte les mutules, bloc carré sculpté au-dessus de chaque triglyphe de la frise.

> p. 8 - 12 - 16

Corniche (2)

Couronnement allongé d'une élévation, formé de moulures en surplomb les unes des autres.

> p. 12

Édicule

Petit édifice. Dans le cas de la Saline, les 12 édicules tout autour des bâtiments servaient de latrines.

> p. 18

Entablement dorique

Ensemble des parties supportées par la colonne. Ses trois divisions principales sont l'architrave, la frise et la corniche.

> p. 8 - 15

Façade à bossage

L'appareillage de la façade est composé d'éléments taillés dont certains sont en saillie du nu de la maçonnerie

> p. 9 - 12

Faux-appareil

Dessin sur enduit reproduisant les dispositions de l'appareil, ici la brique d'argile cuite.

> p. 12

Frise dorique

Bande horizontale, partie médiane des divisions de l'entablement, entre la corniche et l'architrave. Elle contient des triglyphes, constitués de deux moulures creuses verticales, et des métopes.

> p. 8 - 16

Fronton percé d'un oculus

Espace triangulaire créé par les rampants d'un toit et la ligne horizontale de la corniche, percé d'un jour dont le tracé est un cercle.

> p. 9 - 11 - 16 - 17

Grotte

Fabrique construite en rochers laissés au naturel ou en appareil rustique. Elle marque l'entrée de l'édifice qui est surmontée d'un cartouche destiné à recevoir les armes de France.

> p. 8

Haut relief

Sculpture - là : un vase renversé d'où s'écoule de la saumure - présentant un relief très saillant sans toutefois se détacher complètement du fond.

> p. 14

Lanterneau

Petite tourelle de forme polygonale ajourée de fenêtres surmontant le toit.

> p. 16

Linteau

Bloc de pierre couvrant une baie. Il reçoit la charge des parties au-dessus de la baie et la reporte sur les deux points d'appui pour soutenir la maçonnerie située au-dessus.

> p. 10

GLOSSAIRE

Lucarne à fronton-pignon

Ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble, par une baie placée dans un plan vertical et leur encadrement surmonté d'un fronton pignon triangulaire ou courbe.

> p. 9 - 11 - 13

Mutule

Élément de modénature placé sous la corniche décoré de petits cônes appelés gouttes.

> p. 16

Perron ou emmarchement

Degré ou escalier extérieur donnant accès à une entrée.

> p. 10

Porte en appareil rustique

Les joints de la maçonnerie de la porte sont intentionnellement creusés et les pierres sont travaillées de manière à produire de forts effets de texture.

> p. 14

Portique

Galerie couverte au rez-de-chaussée. Ici, il s'agit d'une avancée de colonnes qui se trouve devant l'entrée de l'édifice. Il comporte 6 colonnes frontales, il est dit hexastyle.

> p. 7

Serlienne

Baie ouverte constituée par un arc reposant sur des colonnes dont les entablements forment les linteaux de deux ouvertures latérales plus étroites. Invention attribuée à l'architecte Sebastiano Serlio (XVI^e siècle).

> p. 11 - 17

Soubassement

Partie massive d'un bâtiment, construite au sol et ayant pour fonction réelle ou apparente de surélever les parties supérieures.

> p. 10 - 18

Tavaillon

Courte planchette de bois posée à recouvrement, servant de bardage extérieur.

> p. 16

Toit brisé à la Mansart

Toit présentant des pentes différentes sur le même versant, séparées par une arête saillante, la ligne de brisis.

> p. 9 - 11

Toit à croupe

Toit ne présentant pas de pignon à leur extrémité, mais un versant qui assure la liaison avec les deux grands côtés.

> p. 13

Tuiles plates droites

Élément de céramique servant comme matériau de couverture, habillage posée à recouvrement. Le pureau est la partie de la tuile qui reste visible après la pose. La tuile est généralement une tablette. La tuile plate est généralement rectangulaire et posée parallèlement à la pente.

> p. 18

Tuyau de descente d'eau pluviale

Tuyau d'évacuation vertical des eaux provenant d'un versant du toit et récupérées dans un chéneau.

> p. 12